

Compte Rendu du Conseil d'Administration du mardi 3 octobre 2023

Ordre du jour:

- 1- Approbation du compte-rendu précédent.
- 2- Présentations de projets externes à l'AL : Des elles pour l'éducation et Europ'Raid.
- 3- Les projets de l'ALCT et mise en place des commissions spécifiques (Projet Associatif et Projets : Chalet à dons" et "roulotte associative".
- 4- Budget participatif départemental : Quelle communication ?
- 5- Aménagement des cotisations en fonction de situations particulières (déménagement, garde alternée...) : vote d'une position pérenne.
- 6- Retours de réunions et de manifestations : Raid, Castel en fête, Réunions de classes, Réunion secteur 6.
- 7- Nouveau bureau de l'APE.
- 8- Divers :
 - AG FAL : 18 novembre 2023
 - Dates d'indisponibilité du gymnase
 - Semaine bleue
 - Clefs du local Canonnet pour le club des artistes
 - **Encaissement des adhésions et cotisations sections**
 - **Pas de multisports ados**
 - **Projet sportif et Convention avec l'asso Pont Caffino du Canoë Kayak**

Présents : CLAUSSE Thierry, CROCHEMORE Matthieu, DECOURTY Isabelle, GOULET Sophie, , MAGNIETTE Delphine, MORICEAU Christian, MORISSEAU Carole, MORISSEAU Daniel, OLLIVIER MARCHAND Cécile, RADIGOIS Jean-Michel, RADIGOIS Marité, SIMON Françoise, BRETIN Marie-Thérèse, MENAGER Chantal.

Invitées : RAT Flora, DESVOYE Laurence.

Excusés : CHARTIER Vanessa, JUTON Eric (remplacé par Véronique BODIN), PERRET Manuel, Gilles BOUSSONNIERE, LARDEAU Monique, LEMARIE Tristan, Christophe BARGAIN (co-président Association de Parents d'Elèves)

La séance est ouverte à 20h30.

1. Approbation du compte-rendu précédent.

En l'absence de remarques, le compte-rendu du Conseil d'Administration du 6 septembre est adopté à l'unanimité.

2. Présentation de projets externes à l'Amicale Laïque : Des Elles pour l'Education, Europ Raid.

- Le représentant **d'Europ Raid** est excusé. Nous le rencontrerons sur un autre Conseil d'Administration.
- **Des Elles pour l'Education**. L'association est représentée par Flora RAT, Laurence DESVOYE et Sophie GOULET.

Six femmes de l'association partent le 21 octobre pour le Népal, pour un séjour de deux semaines. Elles vont rejoindre deux écoles l'une à l'Est de Katmandou, où l'asso financera les fournitures scolaires de tous les élèves pour une année complète ainsi que quelques tables et des bancs. L'autre, située à l'Ouest de Katmandou, recevra des cartables pour tous les élèves et des fournitures scolaires.

Ces achats sont réalisés sur place par un contact pour favoriser l'économie locale et pour être sûr d'avoir du matériel adapté aux besoins du pays.

Les diverses activités de vente de crêpes organisées par l'association ont produit un bénéfice de 4000€, intégralement destinés aux deux écoles, mais pas entièrement utilisés dans l'immédiat. Il convient de pouvoir pérenniser ce soutien, et de l'adapter en fonction de ce que les voyageuses vont découvrir sur place (Travaux indispensables, etc) dans ce pays qui est l'un des plus pauvres du monde.

Le budget global de l'action qui inclut le coût des voyages (assumé par les participantes), le défraiement des guides, ... s'établit à 16 000€.

Compte tenu des règles qu'elle s'est fixées, l'Amicale Laïque propose à cette association dont les objectifs entrent parfaitement dans le cadre prévu, une subvention maximum, soit 20% de son budget global, plafonnée à 1500€.

En échange, l'association devra présenter a posteriori un petit rapport sur l'action lors d'un Conseil d'Administration.

Les trois présentes remercient très chaleureusement l'Amicale Laïque pour cette aide qui dépasse apparemment largement ce qu'elles espéraient.

3. Les projets de l'ALCT et la mise en place des commissions spécifiques (Projet associatif et Projets "Chalet à dons" et "Roulotte associative").

Au dernier Conseil d'Administration, nous avons envisagé l'opportunité de créer ces deux commissions. Chacun devait réfléchir pour savoir s'il souhaitait s'y impliquer. Les volontaires sont donc priés de se désigner.

- **Projet associatif** : Carole MORISSEAU, Isabelle DECOURTY, Françoise SIMON, Thierry CLAUSSE, Matthieu CROCHEMORE.

Ces 5 personnes formeront le noyau de la commission. Mais tous les membres du Conseil d'Administration seront avertis des réunions organisées avec Damien TESSIER de la FAL44 et invités à y participer, afin d'enrichir les échanges.

La 1^{ère} réunion a lieu Mardi 10 octobre, 20h, salle Canonnet.

- **Projets "Chalet à dons" et "Roulotte associative"**: Tristan LEMARIE (s'est manifesté par mail), Vanessa CHARTIER (Contactée. OK), Matthieu CROCHEMORE, Carole MORISSEAU, Isabelle DECOURTY, Delphine MAGNIETTE (Demander à Agnès RIZZO)

4. Budget participatif.

Le Conseil Départemental nous a avisé de l'éligibilité du projet relatif à l'aménagement de "Caffino, rive gauche, un nouvel espace convivial et inclusif".

Un autre projet a été déposé sur la commune par la toute jeune association Tressage et déclaré également éligible au vote: "En vélo triporteur à Château-Thébaud". L'association envisage d'acheter un vélo triporteur électrique, deux places, pour permettre aux habitants des promenades dans la commune.

L'étape suivante est le vote par les citoyens, du 9 octobre au 13 novembre. Les projets ayant obtenu le plus de votes seront déclarés lauréats et toucheront la subvention correspondant au budget de l'action, à concurrence de 50 000€.

Il serait dommage de communiquer en doublon pour l'incitation au vote des citoyens sur ces deux projets plutôt complémentaires. Nous ferons donc la promotion des deux projets conjointement.

Nous listons les moyens de communication à mettre en œuvre pour mobiliser et faire voter un maximum de personnes. Chacun à son niveau doit s'impliquer dans la communication pour assurer le succès de l'opération en incitant tous ses contacts à voter.

- Les affiches et flyers (affichage, distribution)
- L'affichage lumineux de la mairie
- Le site de l'Amicale Laïque, avec la Newsletter,
- Les réseaux sociaux (FaceBook et Instagram)
- La presse
- Le mailing
- Le bouche à oreille

- Les interventions en présentiel auprès des publics âgés.

A noter : les journées commerciales qui auront lieu pendant la période de vote.

La possibilité de permanences au club informatique.

Françoise SIMON présente un projet d'affiche.

Les membres de la commission Budget participatif sont invités à se réunir dès mercredi 3 octobre, avec Elodie LE GALL porteuse du projet Tressage, pour préciser et affiner la stratégie de communication à mettre en œuvre.

5. Aménagement des cotisations en fonction des situations particulières (Déménagement, garde alternée , ...) . Vote d'une solution pérenne.

La discussion s'engage sur le bien-fondé d'un vote avec un cadre rigide, pour des situations qui sont toutes très différentes, sinon dans les faits (absence, en général) du moins dans les raisons qui justifient cet état de fait. Il paraît donc judicieux que ce soit le responsable de section qui évalue la situation et décide s'il convient ou non d'aménager le tarif de la cotisation. En cas de doute ou d'incertitude, il peut prendre avis auprès de la Présidence, au besoin, interroger le Conseil d'Administration ; ces cas étant peu nombreux, l'impact sur le déroulement des Conseils d'Administration est minime. Ce point sera néanmoins à évoquer et à préciser lors de l'élaboration de la fiche de poste du responsable de section.

Sur les 2 situations présentées au Conseil d'Administration ce jour :

- Cas d'un adulte du multisports qui déménage avant la moitié de l'année (fixée au 15 février) → proposition est faite de n'encaisser qu'une demi-cotisation section.
- Cas d'un enfant en garde alternée qui ne pourra être présent qu'une semaine sur 2. → validation de la décision d'une demi-cotisation section.

6. Retours de réunions et de manifestations.

- Le Raid nature Caffino : Très bien. Bénéfice important (plus de 5000€) alors que l'équipe organisatrice à simplifier la gestion des épreuves et diminuer la part de l'informatique. Plus de Road Book mais un tracé GPS, plus de lots attribués en fonction du classement. Au final, une ambiance plus sereine et décontractée.
- Castel en fête : Assez peu de monde en après midi, beaucoup, en revanche, le soir.
 - La gestion des poubelles de tri par nos soins a montré qu'une surveillance et un rappel à l'ordre des contrevenants est indispensable.
- Les réunions de classe : elles se sont déroulées partout dans de très bonnes conditions.
- Réunion du secteur 6. Rappel à l'usage de Lire et faire lire et des enseignants : il existe à la FAL une malle d'ouvrages sur les discriminations qui peut être empruntée.
- Prochaine réunion de secteur: le 30 janvier à Saint-Lumine. Thématique : violences sexistes et sexuelles.

7. Nouveau bureau de l'Association de Parents d'Elèves.

Le bureau de l'Association de Parents d'Elèves se renouvelle avec une formule : en doublons.

Co-présidents : Matthieu CROCHEMORE et Christophe BARGAIN

Secrétaires : Hélène BASILE SENECHAL et Adeline

Trésoriers : Emilien et Marjolaine THOMAS

8. Divers

- L'AG FAL44 aura lieu le 18 novembre à Bouguenais
 - Au programme des ateliers du matin :
 - Le projet fédéral
 - La banalisation des idées d'extrême droite
 - Violences sexistes et sexuelles
 - AG USEP et UFOLEP, le matin.

- AG FAL en plénière, l'après-midi.
- Indisponibilité de la salle omnisports du 18 au 23 octobre (Foire commerciale)
- Semaine Bleue. Le programme est finalisé. Pour rappel, les randonnées du mercredi 18 octobre sont organisées par et sur Château-Thébaud.
- Clefs du Local Canonnet pour les réunions du Club des Artistes. Carole MORISSEAU se charge d'en fournir une.
Attention cet hiver au fonctionnement du chauffage. Evitez les consommations inutiles.
- Marité RADIGOIS souhaite récupérer au plus vite les règlements perçus par les responsables de sections.
- Jean-Michel RADIGOIS informe que le Multisports ados n'ouvrira pas faute d'un nombre suffisant d'inscrits.
- Christian MORICEAU informe que le club de Canoë Kayak est en train de refaire son Projet sportif et que, par ailleurs, il a dénoncé et demandé la rédaction d'une nouvelle convention avec l'Association Pont-Caffino, l'existante manquant de clarté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Prochain Conseil d'Administration le mardi 7 novembre, à 20h30, salle des Arcades.

En cas d'absence, prévenir Françoise SIMON

Compte-rendu rédigé par Françoise SIMON

Vu, la présidence :

Isabelle DECOURTY et Carole MORISSEAU